

Civens

bulletin municipal



2018

ÉCOLE p 5
L'année scolaire
2017-2018

FLEURISSEMENT p 17
Le concours
fleuri

ACTU p 27
Le Personnel
Communal



Infos Pratiques



BIENVENUE

Si vous êtes nouvel habitant à Civens, nous vous invitons à venir vous présenter en mairie afin de fournir quelques renseignements : adresse, date d'arrivée, composition du foyer. Ceci nous permet de faire connaissance et de vous donner diverses informations sur notre commune. Vous pourrez également, si vous le souhaitez, vous inscrire sur la liste électorale.

TARIFS COMMUNAUX

› Salle « les Balcons du Forez »

Que vous soyez une entreprise, un particulier ou une association, de Civens ou d'ailleurs, pour les modalités de réservation, les tarifs et tous renseignements complémentaires, contacter le secrétariat de Mairie au **04 77 26 04 45**

Caution : 1000€ pour tous, à compter de 50% à la réservation, solde 2 semaines avant la date de location. Une attestation responsabilité civile est demandée.

› Assainissement

Raccordement au réseau : 1400€ par branchement pour les maisons neuves.

Redevance : base forfaitaire 35€ + 0,18€ par m³ à reverser à l'agence de l'eau + de 0 à 300m³ 0,50€/le m³ - de 301 à 500m³ 1,00€/le m³ - plus de 500m³ 1,30€/le m³.

› Cimetière

Concession de 30 ans 45€/le m²

Concession de 50 ans 65€/le m²

Cavernes : 330€ pour une période de 15 ans. 450€ pour une période de 30 ans.

CORRESPONDANCE DE PRESSE

Véronique Ponton/Teyssot est notre correspondante locale pour le journal « la Tribune le Progrès »

Tél : 06 99 82 29 89

Pour les particuliers : naissance, mariage, anniversaire de mariage, etc.

Pour les associations : annonces et comptes-rendus d'événements importants...

Adresse mail **vp.tribuneprogres@yahoo.fr**

ORDURES MÉNAGÈRES – DÉCHETTERIE

Ordures ménagères :

Collecte tous les lundis

Tri sélectif : les lundis par quinzaine

Déchets (pelouse, branchage, gravats) :

dépôt gratuit à la déchetterie de Feurs

Tél. 04 77 26 51 92

Horaires d'ouverture du lundi au samedi de 8h30-12h 13h30-17h30

Nouvelle déchetterie lieu dit « les Prévoiraux », route de St Etienne, à Feurs

RECENSEMENT MILITAIRE

Mairie du domicile. Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire.

RECENSEMENT POPULATION

Une opération de recensement de la population a eu lieu en janvier 2017. Elle a permis de déterminer la population officielle de notre commune. Le chiffre officiel est donc de 1357 habitants. Pour mémoire la population en nombre d'habitants était de :

1962 > 447 | **1982** > 761 | **1999** > 1129 | **2007** > 1369 | **2017** > 1357.

NUMÉROS D'URGENCE

› **Sapeurs Pompiers le 18**

› **Samu le 15**

› **Gendarmerie 04 77 27 07 80**

› **Police le 17**

› **Centre anti-poison de Lyon 04 72 11 69 11**

› **Centre hospitalier général de Feurs**

04 77 27 52 00

› **Sans abri le 115**

› **Enfance maltraitée le 119 (l'appel est anonyme)**

› **Service Eau Suez**

Service client **0 977 408 408**

Urgences 24h/24 **0977 401 131**

› **Sécurité dépannage**

ERDF **09 726 750 42** | GRDF **0800 47 33 33**

› **Un défibrillateur automatique** est à disposition à l'extérieur de la salle « Les Balcons du Forez »

MAIRIE

Tél **04 77 26 04 45**

Fax **04 77 27 19 14**

Email **mairie.civens@wanadoo.fr**

Site internet : **www.mairie-civens.fr**

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

• **Lundi-Mardi-Jeudi : de 14 heures à 18 heures**

• **Mercredi-Samedi : de 8h30 à 11h30**

• **Fermeture le vendredi**

PERMANENCES

Monsieur le Maire

Mesdames et Messieurs les adjoints

Tous les jours sur RDV

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Services Administratifs

› **Anne-Marie DONJON**

Tél. 04 77 26 67 64

Secrétariat général | Comptabilité | Budget | Délibérations | Gestion du personnel | Suivi des dossiers de travaux | Demandes de subventions | Élections | Cimetière.

› **Christèle PREVOST**

Tél 04 77 26 04 45

Accueil | État Civil | Urbanisme | CCAS | Élections | Assainissement.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

› **Carte d'identité**

Depuis le 21 mars 2017, chaque usager peut effectuer une demande de titre d'identité dans l'une des 28 mairies du département équipées d'un dispositif de recueil de demande de titre d'identité et non plus dans sa commune de résidence. (celle de Feurs est habilitée, prévoir RDV).

› **Passeport**

Sur RDV mairie habilitée – Feurs

› **Livret de famille.**

Duplicata : mairie du domicile

› **Inscription électorale**

Mairie du domicile

› **L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs)** a été transféré

à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal Officiel du 19 novembre 2016 (article 48). Le dossier est à déposer dans la

mairie de la commune dans laquelle les partenaires fixent leur résidence commune.

La lettre du maire



Bonnes Fêtes à tous !

Les fêtes de fin d'année approchent et je voudrais vous souhaiter de passer de bons moments en famille, de profiter des personnes qui vous sont chères autour d'une bonne table, d'une bonne bouteille. La convivialité est pour moi un élément essentiel en cette période faste.

Les grandes lignes 2017 :

- › Nous attendons le résultat du recensement de ce début d'année, nous vous le communiquerons dans les prochaines lettres infos.
- › La mise en place d'une Mutuelle de Village a eu un très gros succès à la clé !
- › Nous avons travaillé sur l'amélioration de la sécurité du village, la réfection du revêtement de la RD10 (avec le Conseil Départemental), l'installation d'un plateau surélevé, la rénovation des trottoirs, la mise aux normes du ralentisseur route de Rozier.
- › Le cheminement sur la RD10 côté Salvizinet, évoqué l'an dernier, offrira une liaison sécurisée pour piétons et cyclistes entre le village et les lotissements !
- › Depuis 2008, la municipalité travaille sur la diminution des produits phytosanitaires. Ainsi nos agents techniques n'ont utilisé aucun désherbant cette saison. Une victoire et un exemple pour tous !

2018 marquera sans doute les esprits avec l'arrivée de la fibre tant attendue. Son déploiement n'est pas un long fleuve tranquille, mais elle est à la porte de nos habitations. Elle va révolutionner les prochaines décennies, bien au-delà de notre imagination...

Nous avons dû modifier le projet de rénovation de l'ancienne salle des fêtes, à cause de sa configuration, son emplacement, son coût. Pour un prix presque identique, nous avons choisi de faire une bâtisse de nouvelle génération ; un peu plus petite mais bien plus fonctionnelle et peu onéreuse en fonctionnement. Une des deux salles servira aux associations de la commune. L'autre accueillera des manifestations comptant jusqu'à 80/90 personnes.

La partie basse du Presbytère, devrait faire peau neuve pour recevoir des professions libérales. En Décembre, Rémi Recio notre Sous-Préfet, nous a rendu visite afin d'évoquer tous ces différents points.

Comme vous pouvez le constater, nos nombreux projets vont rythmer 2018 à une allure vertigineuse...

Quelle belle équipe à mes côtés pour réaliser ce programme ! Je tiens à remercier les membres du Conseil Municipal. Leurs efforts et leur engagement maintiennent la vitalité de notre collectivité. Je remercie aussi, bien sincèrement, l'ensemble du personnel communal et nos associations qui contribuent également à la bonne marche de nos projets. Je tiens à féliciter tous les acteurs économiques de Civens, leur souhaiter le meilleur pour cette année !

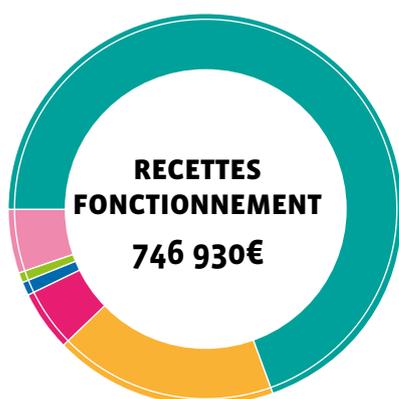
Je me réjouis que nos travaux importants se concrétisent et que nous parvenions à en financer de nouveaux l'an prochain. Aussi, je vous invite à parcourir l'ensemble de ce bulletin, pour un retour plus précis sur les actions menées ; à prendre connaissance en détail de toutes les perspectives que je viens de vous présenter.

Je vous souhaite à tous de passer de très belles fêtes de fin d'année, aux côtés de vos familles, vos proches et vos amis.

Avec plaisir que je vous convie à la traditionnelle cérémonie des vœux, le vendredi 12 janvier 2018, vers 19h30 à la salle des Balcon du Forez.

Bonne lecture à tous.

Compte administratif 2016



Salle des Balcons
du Forez



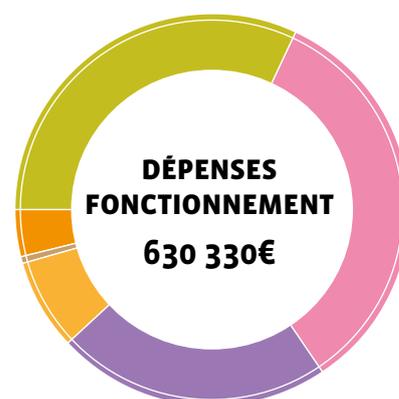
Presbytère



Cantine



Voie
Communale



LIBELLE MONTANT €

1%	ATTÉNUATION DE CHARGES	11 104€
5%	PRODUITS DES SERVICES	38 302€
69%	IMPÔTS ET TAXES	514 803€
18%	DOTATIONS	135 962€
5%	LOCATIONS	39 392€
1%	PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 367€

TYPE DE BIEN MONTANT €

32%	CHAP 011 : FRAIS GÉNÉRAUX	203 310€
	> dont entretien batiments	13 500€
	> dont entretien voiries	17 182€
34%	CHAP 012 : CHARGES DE PERSONNEL	212 755€
34%	CHAP 65 : AUTRES CHARGES	143 520€
	> dont vers CCAS	20 000€
	> dont versement SDIS	33 500€
8%	CHAP 66 : CHARGES FINANCIÈRES	47 413€
0%	CHAP 67 : CHARGES EXCEPTIONNELLES	408€
4%	CHAP 042 : OPÉRATIONS D'ORDRES	22 924€

SECTION INVESTISSEMENT COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Dépenses	438 430.86 €
Salle Balcons du Forez	2682 €
Voirie Communale	5 852.59 €
Cantine + classe	280 458.80 €
Rénovation presbytère	34 603.54 €
Achat matériel, dépenses bâtiments	17 843.83 €
Emprunts	93 210.10 €
Remboursement TLE	3780 €

Recettes	655 307.91 €
Dépôts, cautionnements	491.05 €
FCTVA, TLE, Taxe Aménagement	66 428.41 €
Excédent fonctionnement capitalisé	376 049.96 €
opérations d'ordres	22 924.44 €
subventions investissement	189 414.05 €

(DETR, Département pour l'agrandissement de l'école+cantine)

Principales réalisations 2017

ASSAINISSEMENT

- > Réalisation d'un relevé des réseaux eaux usées par la SCP PIGEON TOINON

VOIRIE

- > Plateau traversant
- > Enrobés rue du champ de course
- > Accès handicapé église
- > Enrobés chemin de goutte fougère

RESTAURANT

- > Installation d'un châssis fixe côté bar

SALLE DES BALCONS DU FOREZ

- > Installation d'une sono



Le mot du directeur

Pour commencer cet article, je vous propose un petit acrostiche à partir du mot école :

- **E** comme **EGALITE** entre tous les élèves, quelles que soient leurs réussites ou leurs difficultés,
- **C** comme **la COMMUNE** qui, à travers le Maire et son équipe municipale, soutient au possible nos demandes et nos projets,
- **O** comme **le verbe ŒUVRER** pour le bien-être et la réussite de tous les élèves,
- **L** comme **LAÏCITE**, valeur qui doit évidemment être mise en avant dans notre école de la République,
- **E** comme **efficacité de l'APE** qui se tient derrière l'école pour nous aider à mettre en œuvre nos sorties et nos projets.

Cette année a vu le renouvellement de l'équipe pédagogique de notre école.

Après deux années passées à Civens, Mme Marie-Thérèse Mourieras a fait le choix d'enseigner dans une classe maternelle de la banlieue stéphanoise.

Nos jeunes enseignantes, Mmes Cindy PIOT et Morgane ETHIEVANT, poursuivent leurs missions, à St Étienne pour la 1^{ère} et pas très loin d'ici pour la 2^{ème}.

Je souhaite la bienvenue à celles qui ont pris la relève, à savoir Mme Peggy Dutel en maternelle (venant d'une école que je connais bien, celle d'Epercieux), Mme Magali Fargeon en CE2-CM1 (qui arrive de Pommiers) et Mme Aurélia Celle qui assurera ma décharge de direction et le complément de Mme Fargeon.

J'espère que leur intégration se passe au mieux et je leur souhaite une ou des belle(s) année(s) civensoise(s).

L'école de Civens année 2017-2018

Au 1^{er} septembre 2017, l'école compte toujours 5 classes et elle accueille 106 élèves.

LES ENSEIGNANTS

- > **PS-MS (23 élèves)** : Peggy DUTEL
- > **GS-CP (20 élèves)** : Viviane ROCHETTE
- > **CE1 (19 élèves)** : Véronique PIGEON
- > **CE2-CM1 (19 élèves)** : Magali FARGEON et Aurélia CELLE (le mardi)
- > **CM1-CM2 (25 élèves)** : Raphaël SEON et Aurélia CELLE (le lundi, jour de décharge du directeur)

LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE

- > **Béatrice CHAMBOST**, ATSEM en classe de PS-MS, surveillance cantine et transport scolaire, animatrice TAP
- > **Pascale COUBLE**, aide en classe de GS-CP les matins, surveillance cantine, garderie du matin, animatrice TAP
- > **Dominique SBEGHEN**, cantine, garderie du soir, animatrice TAP
- > **Annie THIMONIER**, aide administrative à la direction le vendredi

LES COORDONNÉES

Direction
Raphaël SEON (déchargé le lundi)

70 rue des écoliers 42110 Civens
tél. > **04 77 26 01 69**
e-mail > **ce.0420215f@ac-lyon.fr**

LES HORAIRES

le format 4 jours ½ est reconduit cette année

lundi, mardi et vendredi : 8h30-12h | 14h-16h30
mercredi et jeudi : 8h30-11h30



Les sorties et projets

Merci à l'APE, à la Mairie et aux parents qui apportent le financement nécessaire à ces projets et sorties ! Tous nos élèves ont pu bénéficier de différents spectacles (spectacle de clowns, spectacle de Scène en Forez). La venue du Père Noël, le spectacle de Noël, ainsi que le repas offert à tous par la municipalité, ont ravi les enfants. Toutes les classes étaient inscrites à l'USEP et ont pu faire 3 ou 4 rencontres dans l'année en jouant, organisant ou arbitrant et avec une constante, se respecter. Cycle piscine pour les CP, CE1 et CM1 : des apprentissages et des progrès pour tous et des paliers d'évaluation validés par certains. Grâce à la Gendarmerie Nationale et à l'infirmière scolaire, des animations sécurité routière et santé ont aussi eu lieu en CE et en CM.

Les classes ont pu bénéficier de sorties ou voyages qui ont enchanté les enfants :

- › **classe maternelle** : sortie de proximité avec pique-nique qui a malheureusement subi la canicule du mois de juin ...
- › **GS-CP-CE1-CE2** à St Etienne (Musée de la Mine pour tous, planétarium pour les CE et animations scientifiques à la Rotonde pour les GS-CP).
- › **CM1-CM2** en voyage de 4 jours avec les classes partenaires de Marclopt : visites et ateliers dans différents sites (Grotte des Demoiselles, Planétarium de Montpellier, Cité médiévale de Carcassonne, Abbaye de Fontfroide, Villa gallo-romaine de Loupian, animation nature sur les rives de l'étang de Thau, parc des insectes de Micropolis). Cette dernière classe a aussi pu bénéficier des explications de M. Naulin, adjoint au Maire, au cours d'une visite de la station d'épuration de Civens fort intéressante.



2



Enfin, les CM ont tout au long de l'année appris à débattre et à s'écouter autour d'un riche projet sur la lutte contre les discriminations qui s'est clos en beauté à Montbrison par une journée rassemblant toutes les classes de cette série d'actions très enrichissantes. En fin d'année, les familles ont pu apprécier le travail annuel des enfants à travers l'exposition des productions plastiques et par la lecture du traditionnel journal de l'école.

La fête de l'école du vendredi 30 juin, sur le thème du respect est venue terminer sympathiquement l'année avec des danses, des chants et des saynètes sur fond musical.

Bonne année à tous ! ■



3

Année scolaire 2017-2018

4



5



6



7

Équipe enseignante (1)
Rentrée scolaire (2)
PS MS (3)
GS CP (4)
CE1 (5)
CE2 - CM1 (6)
CM1 - CM2 (7)



8

Fête de l'école (8)
Cité médiévale de Carcassonne (9)
Planétarium de Montpellier (10)

9



RESTAURANT SCOLAIRE

Nous avons rencontré des difficultés avec notre ancien prestataire. Dès l'année scolaire 2015/2016, la commission école a rencontré le responsable. Au cours de l'an dernier, accompagnée de représentants des parents d'élèves, elle a de nouveau contacté la société à plusieurs reprises pour lui demander d'améliorer la qualité de ses prestations. Mais les efforts n'ont pas été à la hauteur. C'est pourquoi la municipalité a décidé d'arrêter sa collaboration avec cette société.

Après consultations de plusieurs prestataires, c'est la société API qui a été retenue.

Les repas sont préparés à La Talaudière avec des produits locaux (Loire, Haute-Loire), certains sont bios. Ce premier trimestre nous donne satisfaction.

Les menus sont disponibles sur le site de réservation, le prix reste inchangé pour les familles (3,04 euros le repas).

Des repas à thème sont prévus.

10



TAP 2017-2018



Intervenants TAP de gauche à droite : Xavier, Julie, Eddy et Dominique

La commission école a gardé le même mode de fonctionnement.

Chaque enfant de primaire peut participer à 2 activités, entièrement gratuites, le jeudi de 13h30 à 16h30.

**... 2 activités,
entièrement gratuites**

Celles ci sont sportives (basket, foot, rugby), culturelles (langages des signes, éducation musicale).

Remerciements à nos animateurs :

Sandrine, Dominique, Patricia, Julien, Eddy et Ladislas ; aidés de Béatrice, Pascale et Dominique.

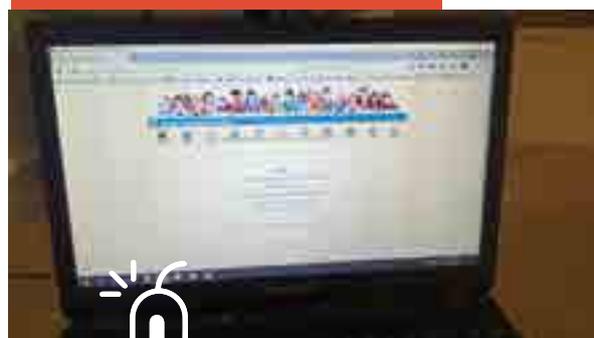
Les élèves de maternelle ont un après midi récréatif (temps calme, arts plastiques et sport).

Ils réalisent des décorations pour le CCAS (goûter et repas des anciens) et pour le Comité des Fêtes. ■

Logiciel

Depuis la rentrée scolaire, les réservations cantine, garderie et TAP, se font sur un site de réservation 3D ouest.

Chaque famille a créé son compte, ce nouveau service est très apprécié des parents.



APE : Association de Parents d'Elèves

Année 2017-2018

L'APE regroupe les parents et élèves de l'école communale. Son but est de recueillir des fonds qui participent au financement des activités, des projets, des sorties, des spectacles. Elle est composée de parents bénévoles dynamiques et créateurs d'évènements.



Thé dansant

Composition du bureau

Président Nicolas Darmet
Vice-présidente Estelle Pinay
Secrétaire Katy Rivollier
Secrétaire adjointe Maryline Salomon
Trésorier Carole Jacquet
Trésorier adjoint Yoanna Coudroy
Membres Caroline Merle, Sabine Genet, Angélique Dumoulin

PROGRAMME MANIFESTATIONS

2017

- > 14/10 Vente de brioches
- > 10/11 Course à pied caritative pour l'association « Un souffle pour Lucas »

2018

- > 21/01 Loto
- > 06/02 Carnaval
- > 17/03 Soirée concert / spectacle (à l'étude)
- > 24/03 Soirée théâtre
- > 25/03 Thé dansant
- > 01/06 Concours de Pétanque
- > 29/06 ou 03/07 Fête de l'école

> NOUVEAU PRÉSIDENT

L'association des parents d'élèves a procédé à des élections lors de l'assemblée générale du 22 septembre 2017. Un nouveau président a été élu. Il s'agit de Nicolas Darmet. «Déjà très actif au sein de l'association depuis plusieurs années, il saura faire vivre cette association très importante pour la scolarité de nos enfants. Bravo et merci pour son dévouement. J'en profite pour remercier également tous les membres du bureau pour le travail formidable réalisé, tout particulièrement les secrétaires et les comptables, ainsi que tous les parents qui participent activement à nos différentes commissions et manifestations» précise Gérard Bordet. Celui-ci cède sa place en toute sérénité après 7 années à la tête de l'association.

> THÉ DANSANT UN SUCCÈS RECONDUIT EN 2018

En 2017, l'association des parents d'élèves avait décidé d'innover et de changer un peu de formule pour ses manifestations.



Nicolas Darmet

Exit la soirée tartiflette et la Rock'Turne. Le thé dansant a attiré 134 danseurs venus de tout le département. Gérard Prat et son orchestre assuraient l'animation. Les parents d'élèves ont eu de bons retours. La salle des Balcons du Forez était tout à fait adaptée et fut appréciée par les participants. Cette manifestation permet à l'association de toucher un autre public et de faire se rencontrer différentes générations. Le thé dansant sera reconduit en 2018, il se déroulera le dimanche 25 mars (à noter sur les agendas). Gérard Prat et son orchestre auront à nouveau la charge de la prestation musicale. ■

Economie

Fort connu sur notre territoire, Patrick Fourchet, qui a géré une entreprise de transports avec son frère Bernard au lieu dit « Bellevue », a ouvert son enseigne Lokastar en 2008 à la sortie nord de Feurs sur la D1082.



Nous avons rencontré Patrick, il a aimablement répondu à nos questions.

Julien (commercial), Patrick, Jean-Luc, Nathalie, Aurélien



Les espoirs formulés lors de l'ouverture se sont-ils concrétisés ?

Oui, j'ai régulièrement amélioré le chiffre d'affaires. J'ai développé une offre de location de matériels aux professionnels et aux particuliers.

Quelle est la part du professionnel ?

La proportion est de 80% pro pour 20% de particuliers.

Vous travaillez en famille ?

Oui, j'ai la chance de travailler avec mes deux fils, Aurélien et Nicolas. Le développement de l'entreprise nous oblige à ce schéma. Nicolas est responsable de la location de matériel, TP, nacelles. Aurélien s'occupe de la partie négoce, ventes d'occasions de voitures et de camions utilitaires.

L'effectif de l'entreprise est de combien ?

Nous sommes 6. L'accueil et la comptabilité sont assurés par Nathalie. Je profite de l'occasion pour la remercier. Il est très important pour une entreprise comme la nôtre de pouvoir s'appuyer sur une personne compétente et de confiance. Julien s'occupe du service commercial et Jean Luc est notre chef mécano.

Quelles sont les heures d'ouverture ?

Nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 8 à 12h et de 14 à 19h ; le samedi matin de 8 à 12h, l'après midi de 17 à 18h, pour les retours ou les départs de matériel. De cette façon nous espérons répondre à la demande de notre clientèle.

Quel matériel est le plus demandé ?

Nos points forts du fait d'un large choix sont : mini-pelle, nacelle et camion nacelle, camion benne et fourgon utilitaire. Nous proposons, outre la location de véhicules, des petits matériels tels que : compresseurs, bétonnières, pompes

de vidange, marteaux-piqueurs thermiques et pneumatiques, lève-plaques, burineurs et perforateurs, nettoyeurs « haute pression », compacteurs, scies à sol, sableuses, fendeuses à bois, groupes électrogènes, plaques vibrantes, ponceuses murs et sols, aspirateurs industriels, nettoyeurs à moquettes, tarières manuelles, matériel pour tapisser, desherbeurs à eau chaude.

Vous trouverez aussi dans le magasin de nombreuses fournitures pour le BTP : mèches, disques à tronçonner, sable, carburant 2 temps, chaussures de chantier.

Toute notre gamme proposée est visible sur notre site **www.lokastar.com**

Merci Patrick, la richesse d'un territoire se fait principalement par l'activité économique. Une entreprise comme la vôtre permet à notre commune ainsi qu'à notre Communauté de Communes de se développer.

Nous souhaitons que Lokastar soit présent sur le marché encore longtemps. ■

Environnement

Comme pour la plupart des éléments de la nature, les fantasmes liés à l'arbre sont nombreux dans l'inconscient collectif. Celui qui n'est pas considéré comme le plus faible de la nature suscite souvent des réactions passionnées.



Faut-il abattre les arbres pour perpétrer la lutte ancestrale de l'homme contre la nature? Faut-il les vénérer comme des représentants de quelques divinités ou comme des images de ce super animal qu'est l'homme? Il est difficile de porter sur l'arbre un regard qui reste serein et objectif. Comment ouvrir une clairière dans la jungle des sciences? L'argumentation que nous avons glanée nous dit que l'arbre est un bienfaiteur de la vie et donc de l'humanité.

Auprès de mon arbre je vivais heureux j'aurais jamais dû m'éloigner de mon arbre.



L'arbre purifie l'eau et les sols

Le premier de ses bienfaits s'inscrit dans l'évapotranspiration. L'arbre, comme toutes les plantes, transfère par sa transpiration l'eau qu'il vient de filtrer vers l'atmosphère grâce aux stomates de ses feuilles. Il participe ainsi à la dépollution des sols et de l'eau qu'ils contiennent. La quantité d'eau rejetée dans l'atmosphère par la transpiration des plantes est très importante. À titre d'illustration, un hectare de hêtres rejette environ 250 mm (= 250m³) d'eau pendant la saison de végétation. Par ailleurs, les racines des arbres permettent de filtrer l'eau et améliorer sa qualité. Les végétaux contribuent à absorber l'eau de pluie par percolation du sol et par les racines des arbres. La présence d'arbres réduit le volume des eaux de ruissellement, protège les sources d'eau et réduit les dommages causés par les inondations. La phyto-rémediation est un élément important : avec l'eau, les arbres absorbent depuis le sol des quantités infimes de produits chimiques nocifs : métaux, composés organiques, carburants et solvants. Au sein de l'arbre, ces produits peuvent être transformés en substances moins nocives, utilisées alors comme nutriments ou stockées dans les racines, les tiges et les feuilles.

L'arbre purifie l'air

Les arbres et autres végétaux influent sur la qualité de l'air, en agissant comme de véritables filtres à air. Les polluants et les poussières en suspension dans l'air peuvent être captés par les feuilles des arbres, limitant ainsi leur circulation dans l'environnement. Les feuilles captent l'énergie lumineuse et transforment le dioxyde de carbone et l'eau en sucres. Ces sucres sont ensuite distribués sous forme de sèves élaborées à toutes les parties vivantes de l'arbre.

L'arbre est synonyme de diversité biologique

La diversité des organismes, principalement en forêt, constitue une mesure fondamentale de la santé du milieu naturel. La disparition d'une seule espèce végétale peut entraîner à elle seule l'extinction de 30 espèces animales. L'énergie produite et emmagasinée par les plantes est source de nourriture pour les animaux.

L'arbre participe à la régularisation des écarts extrêmes de température

Quand les arbres dégagent de la vapeur d'eau dans l'atmosphère, ils influent sur le degré d'humidité locale et tempèrent les variations extrêmes du climat. Le déboisement augmente la température de l'air en été, augmente la vitesse des vents et modifie la configuration des précipitations. Les espaces boisés constituent une protection contre la chaleur par le rafraîchissement de l'air ambiant. L'être humain recherche l'ombre lors des journées ensoleillées. Dans les parcs et les boisés urbains, la température de l'air est généralement plus fraîche qu'en milieu ouvert. Le feuillage des arbres intercepte, absorbe et reflète la radiation solaire et réduit l'intensité du rayonnement et la chaleur. En période estivale, les arbres autour d'une maison créent un ombrage sur les bâtiments et permettent de maintenir des températures plus fraîches.

L'arbre protège contre la pluie

Les arbres constituent des protecteurs contre la pluie. Ils interceptent les précipitations et protègent les promeneurs. Un conifère adulte peut intercepter jusqu'à 40% d'une précipitation alors qu'un arbre feuillu de même dimension en retient 20%.

L'arbre protège les animaux

Les arbres assurent l'habitat (abri, protection et nourriture) à plusieurs espèces d'oiseaux, insectes et petits animaux. Certains arbres et arbustes dont les aubépines et

les sorbiers conservent leurs fruits en hiver pour le plus grand plaisir des oiseaux. De nombreux fruits d'arbres (glands, samares, baies) attirent et alimentent plusieurs mammifères. Les végétaux leur fournissent également une protection contre certains prédateurs. Mais l'arbre est un protecteur reconnu pour le bétail autant lors des fortes chaleurs que des froids extrêmes. D'ailleurs les bêtes le savent bien et cherchent d'elles même sa protection.

L'arbre économise l'énergie

Une plantation d'arbres située du côté nord d'une résidence réduit sensiblement les coûts liés aux frais de chauffage. En période estivale, les arbres judicieusement placés autour d'une habitation abaissent la température. ■



Voilà un certain nombre des effets de nos arbres.

Notre liste ne saurait être exhaustive car un tel sujet ne peut être traité en quelques lignes mais les bienfaits de l'arbre semblent faciles à trouver. En tout état de cause, il paraît important de préserver cet élément de la nature et du bocage. Ce maillon des corridors écologiques est un acteur vital de la biodiversité. Il limite les déséquilibres favorables aux attaques massives de prédateurs. Il permet de limiter les traitements à base de pesticides et réduit les coûts qu'ils représentent. Les grands équilibres naturels et climatiques dépendent de la présence d'arbres. Souvenons-nous de la grande sécheresse du Sahel qui fut une conséquence à long terme de la déforestation. L'arbre est un être fort et fragile. Une étude récente a montré que dans nos pays « développés » l'espérance moyenne de vie d'un arbre est de seize années. Ne devrions-nous pas retrouver la sagesse de nos ancêtres qui ont planté les chênes de Sully ou ceux de la forêt de Tronçey? Comprendre que ceux qui sont nés avant nous, doivent nous survivre et que ceux que nous plantons devons protéger nos enfants, les nourrir, leur donner de l'eau et de l'oxygène.



Une Fête Patronale 2017 réussie !

Le Comité des Fêtes a une nouvelle fois oeuvré toute l'année pour nous offrir une Fête Patronale 2017 de qualité et appréciée de tous.



Civestival!



Spectacle de pyrotechnie



Le repas des bénévoles

Dès le vendredi, les classards ont arpenté les rues de Civen pour la traditionnelle vente des brioches. Félicitations à ces jeunes pour leur dynamisme et leur implication lors de ce week-end comme tout au long de l'année (vente de gâteaux à la chasse aux oeufs du CMJ, participation à la porte ouverte de la MJC, au concours de belote du Comité des Fêtes, ...).

Le samedi était consacré aux enfants. En première partie, et pour la première année, le CMJ a organisé ses Olympiades, avec trois jeux alliant citoyenneté et sportivité : Questions pour un champion civensois, Dessiner c'est gagner et une course de serveurs. L'équipe gagnante a été récompensée. Un vrai moment de compétition citoyenne qui fut appréciée des jeunes participants, comme de leurs parents ! Par la suite, en plus des maquillages offerts, les enfants se sont essayés au karaoké et ont enchaîné par leur « bal » avec la Boum Party ; puis ils ont défilé au cœur du village avec la retraite aux flambeaux. Le Collectif du vendredi les accompagnait. Il a ensuite illuminé les yeux avec son spectacle de jonglerie et de pyrotechnie. La soirée s'est terminée par le traditionnel bal des jeunes.

Le dimanche, après l'habituel apéritif offert par la Municipalité, l'après-midi était consacré au divertissement avec la compagnie Ziganime et ses vélos insolites. Chacun a pu essayer ces vélos délirants construits de main de maître par la troupe, avant d'assister à un spectacle d'acrobaties et d'humour qui a su faire rire petits et grands.

En début de soirée, suite à l'annulation du cabaret-spectacle (la compagnie ayant eu un accident de la route), l'orchestre Swing Time a assuré l'animation plus tôt que prévu. Ce changement de programme n'a pas entravé la bonne humeur, plus de 350 repas campagnards ayant été servis. Après le feu d'artifice offert par la Municipalité, la soirée s'est terminée sur les rythmes de musiques allant des années 80 à aujourd'hui.

Retour en images sur la Fête Patronale.



Compagnie Ziganime



Fête foraine

Merci à l'ensemble du Comité des Fêtes

pour cette organisation, aux bénévoles, au CMJ, aux classards et à leurs parents grâce à qui ce week-end de convivialité est possible.

Merci également à la mairie pour son aide et son soutien tout au long de l'année.



Vélos insolites



Les classards



Karaoke des enfants

Retraite aux flambeaux



Pour la deuxième année consécutive, le CDF perdure. Il retrouve un nouvel élan grâce à l'engagement et l'investissement de classards et de leurs parents, des membres de la commission animation de la mairie qui ont intégré le bureau et le conseil d'administration du CDF.

Cette nouvelle organisation, représentée par l'engagement d'un noyau de huit personnes environ permet au CDF de continuer à vivre et offrir des moments de convivialité aux Civensois. La participation des bénévoles à la Fête Patronale est essentielle. Le CDF remercie encore toutes ces volontés sans lesquelles ces animations et cette vie de village ne seraient pas réalisables! ■



Mise en place des chapiteaux

Belle initiative du club des Baladins

Affilié à la Fédération Française de Randonnée Pédestre le club des Baladins organise **le dimanche 4 mars 2018 sa 34^{ème} marche.**



C'est la plus importante manifestation de l'année. Elle demande une préparation minutieuse. La partie administrative est importante, il faut étudier la carte IGN, solliciter l'autorisation de passage auprès des propriétaires. L'agrément de la sous-préfecture ainsi que des Maires des communes traversées est une obligation. Il faut aussi prévoir les tracts, les affiches et les articles dans la presse locale. Ensuite les membres de l'association doivent reconnaître sur le terrain les différents circuits proposés. L'emplacement des ravitaillements est capital pour faciliter l'accès en voiture des organisateurs pour les approvisionnements. Les conditions d'hygiène doivent être strictes. La semaine qui précède la marche il faut vérifier que le débroussaillage ait été effectué. Il faut aussi prévoir l'écoulement des eaux en cas de précipitations. Le balisage doit être précis, la rigueur doit être la priorité des aménageurs. Tous les circuits sont vérifiés au dernier moment par les équipes des Baladins. Cette reconnaissance se fait bien souvent en VTT avant les premiers départs.

Pour un bon déroulement de la journée, c'est une quarantaine de bénévoles qui sont mobilisés. ■

Pour encourager et remercier toute l'équipe, retenez cette date et venez nombreux participer à la marche.



Nettoyage de Printemps.

24 baladins, munis de gants, gilets fluo, sac-poubelle à la main ont arpenté les rues du village, les chemins communaux et les bords des routes à la recherche du moindre débris. Ce sont 20 sacs de déchets qui ont été récoltés (déchets domestiques, canettes, bouteilles en verre...). Les déchets ont été triés et affectés dans les containers adéquats. Il convient de remercier chaque participant qui s'est investi pour la propreté de notre village.

Assemblée Générale

23 bénévoles des Baladins se sont mobilisés pour assurer le bon déroulement de l'Assemblée Générale du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre le samedi 25 février à Civens ! Ce temps fort de la randonnée associative du département a rassemblé quelques 260 participants dans la salle des Balcons du Forez, gracieusement mise à disposition par la municipalité. Après avoir offert le pot de l'amitié, Pierre Colas et son équipe ont servi un repas pour 180 personnes dans une ambiance festive et conviviale.



Concours de Fleurissement 2017



Maison de Noël Trottet

CONCOURS FLEURISSEMENT COMMUNAL

- 1 > Noël Trottet
- 2 > Catherine Mancuso
- 3 ex aequo > Michelle Besson
Ginette Michalon

Liste des autres participants par ordre alphabétique :

Jean-Philippe Bard, Didier Beranger,
Jeanine Chavagneux, Guy Duillon,
Michel Dupin, Claude Maurin, Andrée
Maurin.

CONCOURS de FLEURISSEMENT DE L'ASSOCIATION NATURE ET PATRIMOINE.

(ex Montagnes du Matin)

Commune de plus de 1000 habitants
Civens 3^e (17,53/20)

5 participants particuliers :

CATÉGORIE H

Maison avec cour 35 participants :

Philippe Bard et Noël Trottet 6^e
Gaston Michalon et Michelle Besson 7^e

Noël Trottet, 85 ans, est civensois depuis mai 2000 dans le lotissement des Trotteurs du Forez. Toute sa vie professionnelle il l'a passée dans le domaine du textile.

A 60 ans, l'heure de la retraite a sonné. Noël est un homme dynamique qui ne manque pas d'idées. Il investit de son temps pour sa commune de l'époque Jas, en occupant la fonction d'adjoint au Maire. Avec ses nouvelles fonctions, Noël rencontre des passionnés de fleurs et c'est de là qu'a germé sa propre passion.

«A Jas je me suis formé, j'étais adjoint au maire, je m'occupais entre autre du fleurissement. J'ai instauré les serres.

Nous faisons tous nos plants nous mêmes. Quelqu'un s'occupait des semis. Chaque année c'était une corvée dans le village, on repiquait 2000 plants. Jas est le plus petit village de France et il a été primé pour son fleurissement»

raconte Noël.

Aujourd'hui plus de fonctions municipales, Noël occupe son temps en milieu associatif mais aussi, et surtout, dans son jardin avec ses plantes (il a de magnifiques orchidées qu'il adore). Son jardin s'est une nouvelle fois vu attribuée la première place du concours communal et ce pour la deuxième année consécutive. Même s'il ne se rappelle pas du nom de toutes ses fleurs ou autres plantes il leur donne beaucoup de soin et d'amour. ■



CMJ

Conseil Municipal des Jeunes

Fin 2016, la deuxième équipe du Conseil Municipal des Jeunes de Civens a été élue par ses pairs. Sous la houlette de Fabien Martinon, Conseiller Municipal, le CMJ poursuit sa dynamique et les jeunes élus ne manquent pas d'idées et d'énergie pour notre commune. Retour sur les faits marquants de l'année 2017 du CMJ.



Chasse aux œufs 2017

Retour de la chasse aux œufs à Civens

En 2015, le premier CMJ de Civens organisa à Pâques, une chasse aux œufs qui fut un réel succès. L'année suivante, le premier Inter-CMJ des communes alentours décida de reprendre cette réussite pour organiser, ensemble, une grande chasse aux œufs. Malgré une certaine satisfaction, beaucoup de civensois ont regretté que cet événement n'ait plus lieu sur notre commune. La nouvelle équipe du CMJ en prit donc acte et décida de remettre en place la chasse aux œufs au bourg de Civens. Lina Boutahar, Elsa Cochat et Oscar Salot, accompagnés de Mireille Palmier et Jean-Jacques Cognard, ont donc œuvré à son organisation et une nouvelle fois le succès fut au rendez-vous, avec un véritable moment de plaisir pour les enfants et de rencontre pour leurs parents. A noter que les classards ont tenu le stand des boissons et gâteaux et par conséquent, le bénéfice leur a été intégralement reversé.

Cet événement étant amené à être reconduit, pensez à réserver votre lundi de Pâques pour l'année 2018!





Rencontre Inter-CMJ

Les CMJ de Pouilly-lès-Feurs, Feurs et Civens, rejoints cette année par ceux de Poncins et de Rozier-en-Donzy, ont renouvelé leur partenariat en organisant une journée de rencontre et formation en mai pour les soixante jeunes élus CMJ ! Les ateliers mis en place par les encadrants des CMJ, ont permis d'aborder et travailler la prise de parole en public, la tenue et l'organisation d'une réunion ; de découvrir la nouvelle Intercommunalité Forez-Est. Ensuite, enfants et adultes ont assisté à la présentation de l'association « Les Bouchons d'Amour » qui collecte des bouchons pour permettre l'acquisition de matériels aux personnes handicapées (fauteuils roulants, chiens d'aveugle,...). Puis la collecte mise en place à Rozier-en-Donzy par le CMJ a été expliquée. A terme, ce dispositif pourrait être mis en place sur notre commune. Les enfants ont été satisfaits de cette journée, malgré le temps écourté et le report des visites des réalisations du CMJ de Rozier à cause du mauvais temps.

Les Olympiades

Les nouveaux jeunes élus du CMJ ont décidé de remplacer le concours de sculptures en bonbons, organisé lors de la Fête patronale, par une nouvelle activité : les Olympiades. L'objectif était de créer des jeux de compétition à vocation citoyenne à destination des enfants de Civens. Lilou Brunon, Méline Bordet, Baptiste Brossat et Alban Pinay, accompagnés de Fabien Martinon et Fabienne Étaix, ont donc déterminé et organisé les jeux. Cette première édition osa un Question pour un Champion civensois, un Dessinez c'est gagné et une course de garçons de café. Les jeunes participants ont été très dynamiques et compétitifs. Nous les remercions pour leur participation et espérons les revoir, encore plus nombreux, l'année prochaine !

Les classiques

N'oublions pas que nos jeunes élus ont été membres du jury du Concours des Maisons illuminées en décembre. Ils ont aussi participé à toutes les cérémonies des commémorations. Ils étaient présents et actifs à l'occasion de la soirée des vœux du maire et de la municipalité. ■

Concours des maisons illuminées

Pour la 3^{ème} année consécutive, le Conseil Municipal des Jeunes organise un concours des maisons illuminées sur notre commune. Par cette action, le CMJ met en avant les familles qui contribuent à l'embellissement de Civens pendant l'hiver et créent une émulation incitant chacune et chacun à participer. Quoi de plus agréable qu'un village décoré et lumineux pendant cette longue période de froid ?

Une commission de jeunes élus (Oscar, Lilou, Meline, Elsa, Alban et Baptiste cette année), accompagnés de Fabienne Etaix et Fabien Martinon, Conseillers Municipaux; sillonnent l'ensemble de la commune entre le 8 et le 25 décembre. Avec des critères très précis de notation, tels que l'harmonie des couleurs, le souci du détail, l'utilisation de led, etc ; les jeunes élus notent chaque maison illuminée. Puis un classement est établi. Les 5 plus belles maisons sont récompensées par des bons cadeaux, offerts lors de la cérémonie des vœux du Maire.

Aucune démarche n'est à effectuer pour participer à ce concours. Le CMJ évalue toutes les maisons dont l'extérieur est décoré. N'hésitez donc pas à vous prendre au jeu. Embellissez votre maison en l'illuminant ! ■

Civens

Histoire 1917

La guerre dure depuis trois ans, sans espoir de déblocage des fronts, malgré de multiples tentatives de l'Entente comme de l'Alliance. Tout change en 1917 : la guerre change de nature et devient mondiale.

Elle pousse à la révolte des soldats et des populations ; ce qui engendre le renversement de la situation militaire et la naissance d'un nouveau régime politique.

Le 6 avril 1917, le président Wilson déclare la guerre à l'Allemagne. L'entrée des États-Unis dans la Grande Guerre, lui confère un caractère non plus européen mais mondial.

Le 16 avril 1917, l'armée française lance une grande offensive en Picardie, sur le Chemin des Dames. Mal préparée, mal

engagée, elle va entraîner un profond ressentiment chez les soldats. L'échec de l'offensive est consommé en 24 heures malgré le recours aux premiers chars d'assaut français (une quarantaine). On n'avance que de 500 mètres au lieu des 10 kilomètres prévus, et cela au prix de pertes énormes : 30 000 morts en dix jours.

Le 15 décembre 1917, un armistice suspend les hostilités entre la Russie et l'Allemagne.



Mal préparée, mal engagée, elle va entraîner un profond ressentiment chez les soldats.



L'évacuation des blessés pendant la Grande Guerre

Dans les premiers mois de la guerre, la priorité consiste à faire évacuer tous les blessés loin des zones de combat. Or les structures mises en place par le service de santé des armées se révèlent vite insuffisantes, et la méthode est préjudiciable au bon traitement des blessés. Progressivement, le système de soins est réorganisé. Les poilus reçoivent les premiers soins sur le front, dans les postes de secours, où s'effectue le diagnostic, un pansement, voire une amputation d'urgence, puis sont triés et envoyés dans des ambulances spécialisées ou des hôpitaux d'évacuation. Seuls sont repliés vers les hôpitaux de l'arrière, les blessés auxquels le transport ne leur fera pas courir de risques, mais qui présentent des lésions suffisamment graves pour ne pas retourner au front.

UN CIVENSOIS TOMBE AU CHAMP D'HONNEUR EN 1917

ANTOINE GIROUD

**né le 9 septembre 1883, soldat de 2e classe
du 44e Régiment d'Artillerie.**

Décédé le 20 juillet 1917 à l'ambulance 7 suite à ses blessures de guerre.

Cité à l'ordre de l'armée le 30 juillet 1917. Canonnier courageux et dévoué, sur le front depuis juillet 1915. Le 19 juillet 1917 commandé pour ravitailler une batterie particulièrement bombardée, s'est acquitté de sa tâche avec beaucoup de courage et de sang froid, a été mortellement blessé au moment où il était sur le point de terminer sa mission.

- Croix de guerre étoile d'argent.
- Sépulture :
Nécropole Nationale « Sept-Saulx »
(Marne)
- Numéro 1394



De nombreux soldats civensois sont blessés durant la période 1914-1918

(liste non exhaustive)

REYNAUD JEAN LOUIS, blessé le 21 août 1914 à Xaffevillers.

DELUNEL PIERRE MARIE, blessé le 25 août 1914 à Envaux par éclat d'obus jambe droite, hypérité le 10 août 1918, cicatrice adhérente 7 cm région tibiale.

THIOLAS JEAN MARIE, blessé le 12 mars 1915 à Guerbigny - plaie cuisse droite par un éclat d'obus.

PADET ETIENNE, blessé le 14 mars 1915 à Bolante par éclat d'obus au dos.

AROD PIERRE, blessé le 27 septembre 1915 à Perthes par éclat d'obus sur plusieurs parties du corps.

GAREL ANTONIN, blessé le 6 octobre 1915 à Tahure.

DUCREUX JEAN, blessé le 13 octobre 1915 à St Hilaire le Grand, éclat d'obus dans le bras droit.

FOYATIER LÉONARD, blessé le 3 juin 1916 au bois de la Caillette, énucléation de l'œil droit, défiguration cicatrice arcade.

GELOFFIER BENOIT, blessé le 30 juin 1916 plaie en séton par balle à la main gauche, lieu non mentionné.

GIROUD SIMON, blessé le 4 juillet 1916 à Estrée plaie pénétrante poitrine par éclat d'obus - perte de substance osseuse du bord gauche du sternum - passé aux services auxiliaires.

FOYATIER ANTOINE, blessé le 8 septembre 1916 à Souville petite plaie pénétrante à la partie extérieure de l'arcade sourcilière gauche.

VINDRY ANTOINE, blessé le 18 mars 1917 en Serbie, plaie au cou par balle.

CHENEVARD JEAN, intoxication par le gaz le 2 août 1917 au bois d'Avocourt.

DUCREUX JEAN, blessé le 27 août 1917 à Beaumont plaie face et œil par éclat d'obus, énucléation de l'œil gauche.

MAGAT JEAN, blessé le 30 mars 1918 plaie région thoracique inférieure latérale gauche par éclat d'obus, lieu non mentionné.

DUCREUX ANTOINE, blessé le 15 mai 1918 plaie contuse de la jambe gauche, tiers moyen par éclat d'obus, lieu non précisé.

PADET FRANCIS, blessé le 11 août 1918 à Chevincourt plaie jambe droite par éclat d'obus.

VINDRY JEAN MARIE, blessé le 8 octobre 1918 St Hilaire le Petit - intoxication.

TISSOT JEAN, blessé en 1918 ? lieu et date non mentionnés.

DUILLON JEAN, blessé à Souilly par éclat d'obus région frontale, date non précisée, amputation orteil gauche suite gelure. ■

La MJC de CIVENS

Une association toujours présente après 31 ans d'existence, qui a toujours de nouvelles idées, de nouveaux concepts, de nouvelles tendances.

Membres du bureau

Présidentes

> Katy RIVOLLIER et Christèle CHARRIER

Trésorière

> Marie Paule ROUBIN

Trésorière adjointe

> Estelle RIVOIRE

Secrétaire

> Dominique DENIS

Suivez l'actualité sur notre site internet

<http://mjc-civens.wix.com/mjc-de-civens>

Pour rester en contact vous pouvez utiliser :

- > l'adresse postale
80 rue de Beauregard 42110 Civens
- > le mail : mjc-civens@outlook.com
- > Facebook :
<http://www.facebook.com/mjc.decivens>

Rappelons les incontournables des années précédentes :

Mercredi : Fitness >
de 20 h 30 à 21 h 30
avec Marie Christine.

Judi : Zumba kid's 6/11 ans >
de 17 h 15 à 18 h 15
Step >
de 18 h 30 à 19 h 15
Renforcement musculaire >
de 19 h 15 à 20 h
Zumba Adultes/ Ados >
de 20 h 15 à 21 h 15



Cours de Yoga

Pour cette saison 2017/ 2018,

les membres du bureau proposent :

2 nouvelles activités animées par Noëlie :

> PILÂTES

le lundi de 18 h 30 à 19 h 15.

> AFROVIBE

le lundi de 19 h 15 à 20 h 15. Discipline cardio basée sur des danses africaines autour de squats et de renforcements musculaires debout.

La MJC de Civens est la seule association de la Loire à proposer cette activité. Cette dernière a d'ailleurs été proposée lors de la journée Porte Ouverte de mai 2017

avec la présence de JRM Y l'ambassadeur de la discipline venu à Civens pour le lancement.

2 nouveaux intervenants rejoignent l'équipe des animateurs :

> **Le Lundi :** Yoga animé par Philippe Thepaut avec un cours proposé à 14 h

> **Le Mercredi :** atelier dessin-arts plastiques avec Carole Fontana : un cours de deux heures : pour les jeunes 14 h ; pour les adultes, 16 h

La MJC c'est aussi :

> **Scrapbooking** (Le programme sera à consulter sur le site Internet).

> **Zumbahalloween** en octobre,

> **Weekend ski à Valloire**, les 3 et 4 février 2018.

> **Tennis** : accès au terrain en gestion libre.

Le tarif est de 26 € par an ou de 13 €

(de mai à août) : 06 37 19 23 45 ■



Atelier dessin

Un village à la page !

C'est en juin dernier que le groupe Facebook « Tu es de Civens si » a repris du service grâce à l'impulsion d'une civensoise d'adoption. Créé en mars 2014 par Pedro Moutchatcho, le groupe n'était plus alimenté depuis décembre 2015. Corine Oulion, déjà connue pour avoir administré le groupe facebook « Tu es de Feurs si » durant 4 ans (qui depuis est fermé) a décidé de reprendre le flambeau.



Nous avons rencontré Corine pour obtenir de plus amples renseignements sur ce « nouveau-ancien » site.

Corine pourquoi « Tu es de Civens si » ?

De nos jours, il est important que notre joli petit village soit également présent via des réseaux sociaux d'actualité. Facebook est très certainement le réseau le plus présent dans les foyers aujourd'hui. »

Depuis la page du groupe s'anime quotidiennement avec diverses rubriques :

- > Histoire de notre village, puis de la plaine du Forez
- > Informations sur la commune
- > Prévention et sécurité
- > Annonces des manifestations locales pour le week-end
- > Reportages
- > etc

Tu as contacté le monde économique ?

- « J'ai également mis en place un partenariat avec des commerçants, entrepreneurs locaux..., précise Corine. Ils offrent gracieusement un lot, selon leur possibilité, qui est mis en jeu sur la page du groupe. Cette activité mensuelle permet une belle animation à laquelle les membres se prêtent volontiers. J'encourage d'ailleurs tous les commerçants, artisans, entrepreneurs du territoire... à venir nous rejoindre et devenir partenaire. »

Tu mets en avant je crois l'association « Un souffle pour Lucas »

La page du groupe a récemment signifié son total soutien à l'Association 'Un souffle pour Lucas'.

- « Je mets un point d'honneur à soutenir cette famille qui habite notre petit village et qui, chaque jour, doit faire face à la maladie d'un petit garçon de 3 ans. Beaucoup ignorent tout ce que peut générer la mucoviscidose : traitements lourds, alimentation adaptée, hygiène stricte, crises, kiné, visites régulières en milieu hospitalier... Cette famille mérite qu'on lui apporte tout notre appui. »

Ton site génère combien d'abonnés à ce jour ?

Aujourd'hui, le groupe « Tu es de Civens si » compte près de 250 membres (toutes générations confondues) dont 213 actifs avec un taux d'interaction de 190. Chaque

habitant ou toute personne ayant un lien avec le village (naissance, parents, travail ...) et possédant un compte facebook, peut demander l'adhésion à l'adresse <https://www.facebook.com/groups/TuEsDeCivensSi/>

Civens est-elle la seule commune de notre territoire à adhérer à cette formule ?

- « Je suis très fière d'animer cette page facebook d'autant plus que, s'il y a une dizaine d'années les groupes facebook sous intitulé « Tu es de (nom de la ville) si » avaient fait un « boom » ; aujourd'hui, nous sommes, au côté de grandes villes comme Montbrison, Saint-Etienne et Roanne, le seul petit village à avoir une page active. J'espère qu'elle perdura longtemps. » ■



Merci Corine et à très bientôt sur « Tu es de Civens si »

Sport

Les 30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2017, Feurs a vécu au rythme des championnats de France de boules lyonnaises doublettes. 360 équipes qualifiées sont venues de toute la France, soit 1080 joueurs et joueuses.

Parmi tous ces joueurs, un civensois Florent Moretton a participé à ce championnat avec la doublette de la Joyeuse Boule de Panissières.

Florent quand avez-vous débuté la pratique de la boule lyonnaise ?

Je suis arrivé tard au sport boules. J'ai débuté à Epercieux en 1995 puis à l'Amicale Laïque de Feurs de 1999 à 2010. Je suis actuellement licencié depuis 2011 à la Joyeuse Boule de Panissières.

Vous avez participé cet été aux Championnats de France à Feurs, comment vous êtes-vous qualifié ?

La qualification se fait en deux temps : Un concours dans le secteur montbrionnais qui qualifie pour un second concours au niveau départemental. Trois doublettes ligériennes se qualifient alors pour le championnat national.

Quel a été votre parcours lors de cette compétition ?

À l'issue de la première partie qui se disputait par poule, nous nous sommes qualifiés pour le barrage que nous avons remporté. Cela nous a permis de jouer les seizièmes de finale, où nous nous sommes inclinés. Pour l'anecdote nous avons perdu contre les futurs Champions de France.



Florent Moretton

Votre partenaire était un joueur de Panissières ?

Mon partenaire, je dois dire mes partenaires. En effet notre doublette est composée de trois joueurs. Nous avons la possibilité de changer de joueurs en cours de partie. Mes deux coéquipiers sont de la Joyeuse Boule de Panissières, Jacques Ducreux et André Martin.

À quel niveau jouez-vous ?

Je suis actuellement en 3^e division. Chaque année je suis aux portes de la 2^e division, le passage à la division supérieure est compliqué. Cela demande un investissement sportif et financier important. J'hésite à franchir le pas.

FICHE DE FLORENT MORETTON

- > Né à Lyon en 1969
- > 4 participations aux Championnats de France
- > 2009 à Macon, en quadrette. Battu en 16^{ème} de finale par les futurs Champions de France
- > 2011 à Grenoble en doublettes, battu en quart de finale
- > 2015 à St Denis les Bourg battu en 16^{ème} de finale
- > 2017 à Feurs battu en 16^{ème} de finale contre les futurs Champions de France.



2015 St Denis le Bourg

F. Moretton, J. Ducreux, JY. Magat, C. Joubert

Vous vous entraînez souvent ?

Je suis menuisier chez Euromag à Panissières. Cela ne me laisse pas suffisamment de temps pour un entraînement intensif. Néanmoins je m'entraîne au moins une fois par semaine.

Quel est votre meilleur souvenir ?

Malgré mes quatre participations au Championnat de France, c'est notre victoire au Grand Prix «Serifrais» de l'Arbresle en 2014 qui demeure ma plus belle victoire. J'étais associé pour ce concours à Philippe Garel, Yves Gros, Patrice Tricaud et Alain Vignan, tous de Panissières.

Avez-vous un objectif pour la saison ou les saisons à venir ?

Je joue à Panissières où l'ambiance est chaleureuse et conviviale. Je souhaite continuer à jouer pour progresser encore et avoir la possibilité de jouer dans la catégorie supérieure.

Avez-vous un souhait à formuler pour votre sport favori ?

Oui, deux souhaits, le premier, que l'on donne envie aux jeunes de venir nous rejoindre. Le sport boules véhicule des valeurs de respect, de convivialité, de goût à l'effort. Le second, que notre sport boules obtienne le droit d'intégrer la grande famille des Jeux Olympiques. Pourquoi pas ceux de Paris ? ■

Merci Florent et bonne continuation.

-1-

1^{ère} : Mathilde Jean (Amiens)**2^e : Maud Guillaume (Civens)****3^e : Lou Ditière (Toulouse)**

-2-

1 : Fanny Deberghes**Championne de France de 100 et 200m brasse****2 : Sylvain Avarguez, Coach****3 : Maud Guillaume****Maud Guillaume vice championne de France 100m nage libre****Il y a trois ans Maud Guillaume hésitait entre deux disciplines, le basket ou la natation.**

-1-

Maud a choisi la natation.

Maud tu as quitté ton club formateur

Oui j'ai intégré le club Métropole Montpellier ASPTT Natation dans un groupe Elite. Le lycée propose des horaires aménagés, je nage tous les jours dans un bassin olympique de 50 m extérieur, c'est le TOP.

Ton programme d'entraînement est difficile ?

Je commence à m'entraîner le matin avant d'aller en cours (le mardi, jeudi et vendredi) de 6h30 à 8h30 généralement. Il faut vraiment être motivée pour se jeter dans l'eau froide à une heure aussi matinale. C'est plus simple lorsqu'on sait pourquoi on le fait. Tous les soirs j'ai un entraînement de 2 heures, puis le lundi, mercredi et vendredi 1 heure de musculation après l'entraînement.

C'est compliqué physiquement ?

Les entraînements ont été durs au départ, en persévérant on obtient des résultats, mes efforts ont été récompensés par ma première finale B toute catégorie aux Championnats de France Elite à Schiltigheim en mai sur le 200m nage libre en 2mn 04"83.

La fin de saison a été heureuse pour toi.

Oui j'obtiens la deuxième place jeune (17 ans et moins) au 100m nage libre au Championnat de France Critérium à Béthune avec un temps de 58"24.

Tu as des objectifs pour la saison prochaine ?

Il ne faut pas se reposer sur les acquis, je dois travailler encore plus dur pour monter plus haut dans la hiérarchie.

Souhaitons à Maud que sa future saison se déroule comme elle le souhaite, avec encore des podiums. ■

Bravo Championne.

-2-



Une mutuelle communale,

l'idée est simple, pourtant il fallait y penser.

La tendance des achats groupés pour faire baisser les prix, déjà existante au niveau des énergies, s'étend au domaine de la santé.

Afin de proposer un tarif de groupe, M. le Maire a souhaité mettre en place une mutuelle communale.

Fabienne Etaix et Dominique Dubois, conseillères municipales ont contacté plusieurs mutuelles. Après l'étude des dossiers le choix s'est porté sur la Mutuelle Loire Forez. Le conseil a validé.

Les premières permanences ont eu un gros succès. Le coût pour la municipalité est néant. Les civensois peuvent ainsi bénéficier de tarifs attractifs. ■



Moment d'histoire et de perspectives :

La mutuelle Loire Forez est née de la fusion de deux mutuelles d'entreprise ainsi que d'une mutuelle locale : les mutuelles Gauchon et Moizieux ainsi que la mutuelle Boën Montbrison.

La mutuelle fait partie de l'union Mutuelles de France Loire, réseau mutualiste visant à favoriser l'accès aux soins pour tous en créant et gérant des centres de santé.

Notre mutuelle faisait déjà partie en 1933 du premier mouvement mutualiste du département qui a permis la création, entre autres réalisations, de la clinique mutualiste du bassin stéphanois et roannais.

Il aura fallu attendre 50 ans (1983) pour voir naître le premier centre mutualiste à Montbrison créé par l'Union des Mutuelles de Travailleurs de la Loire (l'UMTL). Cette réalisation a permis d'éveiller la conscience mutualiste militante sur notre secteur géographique.

Depuis, de nombreux services mutualistes ont été réalisés et sont appréciés par la population.



MUT'VILLAGE A CIVENS

UN DISPOSITIF SOLIDAIRE, UNE COMPLEMENTAIRE SANTE ACCESSIBLE A L'ENSEMBLE DE LA POPULATION RESIDANT OU TRAVAILLANT DANS LA COMMUNE ET SANS CRITERE D'AGE A UN TARIF AVANTAGEUX.

Contactez-nous :

Agence de Montbrison : 04 77 96 94 61
 Agence de Boën Sur Lignon : 04 77 24 20 22
 Valérie FERNANDEZ : 07 87 96 51 04
mutuelle.loire.forez@wanadoo.fr
www.mutuelleloireforez.fr

Afin de satisfaire au mieux ses administrés, votre Mairie a mis en place une boîte où vous pouvez déposer tous vos documents destinés à la Mutuelle Loire Forez.

Mutuelle Loire Forez
 16 Boulevard Chavassieu
 42600 MONTBRISON
 Organisme régi par la Code de La Mutualité
 N° SIREN 405 390 238

**SANTE – PREVOYANCE
 RETRAITE - ASSURANCE**



1

Présentation du personnel communal

Ils agissent au service de la commune et mettent toutes leurs compétences afin d'accomplir les missions qui leur sont confiées.

Un grand merci à toutes et tous.

SERVICE ADMINISTRATIF | 1

- > **Anne-Marie Donjon** (à droite)
Rédacteur Principal
- > **Christèle Prévost** : Agent administratif



2

SERVICE ECOLE | 2

- > **Pascale Couble** (à gauche)
Adjoint technique
- > **Dominique Sbeghen** : Adjoint technique
- > **Béatrice Chambost** : ATSEM

SERVICE TECHNIQUE | 3

- > **Yann Ducroux** : Adjoint technique contrat aidé (à gauche)
- > **Franck Charrier** : Agent de maîtrise
- > **Serge Vial** : Adjoint technique, CDD



3

Une nouvelle intercommunalité

a vu le jour le 1^{er} janvier 2017. Elle a pris le nom de Forez-Est

Cet établissement public de coopération intercommunale (EPCI) comprend plus de 66 000 habitants répartis sur 49 communes à la fois rurales et semi-urbaines.

Réunir 5 communautés de communes ayant chacune leurs propres compétences, leur propre mode de fonctionnement génère obligatoirement certaines difficultés. Grâce à une forte implication des élus et des agents le fonctionnement de notre nouvel EPCI s'organise pour répondre, de la meilleure façon, aux besoins des habitants de Forez-Est



Les compétences de notre nouvelle intercommunalité sont définies.

- > Aménagement de l'espace
- > protection et mise en valeur de l'environnement avec la collecte et les traitements des déchets des ménages, gestion des déchetteries.
- > Développement économique, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, promotion du tourisme de la culture et du sport.
- > Aménagement et entretien des aires d'accueil des gens du voyage.
- > Emploi, formation, insertion, social, petite enfance, enfance et jeunesse.
- > Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations à partir de janvier 2018.
- > Eau et assainissement à compter de 2020.

Forez-Est en chiffres.

49 communes au 1^{er} janvier 2017 plus de 66 000 habitants

79 conseillers communautaires*

153 agents (132 équivalent temps plein)

39 hommes pour 114 femmes

41.9 de moyenne d'âge

36 millions d'euros de budget

22 budgets annexes.

Civens a un conseiller communautaire : Michel Grand, 1^{er} adjoint a été élu vice-président en charge de la mutualisation et des relations EPCI/Communes.

DON DU SANG du mercredi 13 septembre 2017



La troisième collecte a été une superbe collecte, un moment chaleureux de partage à tous niveaux. D'abord le nombre très encourageant de 167 personnes prélevées. L'appel a été entendu.

Pourquoi ne pas se donner un objectif pour 2018 qui consisterait à sensibiliser et à motiver quant à l'importance du don du sang. Fixons nous le cap des 200 donneurs. Parlons en autour de nous, les nouveaux donneurs seraient bienvenus. C'est une cause noble, facile à défendre. Merci à tous les donneurs, aux bénévoles et bien entendu à l'équipe médicale qui œuvrent pour la réussite de la collecte

Quelques chiffres.

- > Répartition des candidats :
par sexe : 56.4% d'hommes- 43.6% de femmes
- > par tranches d'âges les 50/54 ans sont les plus nombreux 13.37%
- > 9 nouveaux donneurs.



Fête

des classes en 2 et en 7

Il est de coutume dans la commune que les «classes» se réunissent en septembre. Cette année c'était donc au tour des classes en 7 d'être à l'honneur de 10 à 80 ans. Des demi-décades ont aussi répondu à l'invitation.

Tous avaient d'abord rendez vous à la salle des fêtes du bourg pour l'apéritif offert par la mairie.

Puis le groupe a pris place au restaurant local «L'Epicurien» pour le repas de midi, dans une très bonne ambiance.

Sur la trentaine de classards, le doyen était Noël Trottet du haut de ses 85 ans, en pleine forme et les plus jeunes Guillaume et Yann, des grands de 5 ans. ■



Le C.C.A.S a reçu deux dons, celui de l'Association Basket de Civens (1000€) ainsi que celui de Bernard Villard (200€)

Merci aux généreux donateurs.

L'Association Basket de Civens : L'Association est en sommeil depuis de longues années. Les anciens dirigeants ont décidé de faire un don au CCAS. Le montant est significatif, 1 000€. Merci à Raymond, René et Jean Marc (et d'autres) pour cette initiative.

Concours de pétanque des élus

Comme chaque année a eu lieu le concours des communes de l'arrondissement de Montbrison. Boen, vainqueur à St Cyr les Vignes en 2016 avait en charge l'organisation.

Deux triplettes de Civens ont participé. La triplette composée de Jennifer, Fabien et Thierry a brillamment terminé 9^e. ■



Visite du sous-préfet

Salle des associations



Vendredi 1^{er} décembre, Rémi Recio, sous-préfet de Montbrison a été accueilli par Christophe Guillaume, entouré de M Bernard Naulin, Véronique Ponton et Anne Marie Donjon. Les échanges ont porté sur le dossier en cours, à savoir le projet de la salle des associations.

Le sous-préfet a convenu qu'il s'agissait d'un projet intéressant. Il a apporté de précieux conseils pour obtenir le financement optimum. En traversant le bourg, Bernard Naulin a présenté les travaux de sécurisation prévus aux abords de l'école et du centre du village, le chemin piétonnier reliant le chemin des quatre à la salle des Balcons du Forez.

La matinée s'est poursuivie avec la visite de l'école. Le sous-préfet a expliqué aux enfants, très attentifs, son rôle comme représentant de l'Etat. Il leur a souhaité de bonnes vacances de fin d'année et de bien profiter de leurs familles. La place de l'agriculture au sein de la commune a été évoquée également.

L'ensemble des personnes présentes se sont rendues pour une visite de la zone des Places ainsi que la zone commerciale située sur le bas de la commune. ■



Le sous-préfet a expliqué aux enfants, très attentifs, son rôle comme représentant de l'Etat.



Prévention des Cambriolages de résidences

LES BONS RÉFLEXES ET L'APPLICATION « STOP CAMBRIOLAGES »

Malgré le démantèlement d'équipes de cambrioleurs récemment qui sévissaient sur le département, le groupement de gendarmerie de la Loire connaît depuis quelques semaines une recrudescence des cambriolages de résidences. Voici quelques conseils élémentaires de prévention renouvelés pour essayer de se prémunir contre cette délinquance d'appropriation :

- Verrouillez votre habitation (portes et fenêtres), même pour une absence de courte durée. Ne cachez pas vos clés en extérieur
- Évitez des signes révélant votre absence (courrier accumulé...). Ne laissez pas votre habitation masquée de la rue par la végétation
- Équipez-vous si possible d'une alarme ou d'un système d'éclairage/détecteur de mouvement
- Signalez vos absences prolongées à la brigade de gendarmerie de votre domicile (« opération tranquillité vacances »)
- Soyez vigilants et solidaires entre voisins ; rejoignez le dispositif de « participation citoyenne » de votre commune s'il existe
- Ayez le réflexe de composer le 17 au moindre fait suspect et n'intervenez pas vous-même
- Ne touchez à rien en cas de cambriolage et avisez rapidement la gendarmerie qui mènera ainsi au mieux ses investigations. ■



Vous pouvez également retrouver des conseils utiles sur l'application « Stop Cambriolages ». Elle application est proposée gratuitement, par téléchargement, à l'ensemble des utilisateurs de smartphones, sous le format Android et IOS (Apple). Accessible de façon intuitive à partir d'une icône au logo de la gendarmerie nationale, cette application permet :

DE VOUS INFORMER

- La page « **Prévention** », contient des conseils destinés aux particuliers et aux commerçants pour les aider à se prémunir des cambriolages ;
- La page « **Conseils aux victimes** » décrit la conduite à tenir en cas de cambriolage (respect des lieux notamment afin de ne pas gêner le prélèvement ultérieur des traces par les enquêteurs), **couplée à une touche d'alerte** permettant de contacter directement les forces de l'ordre et de provoquer l'engagement d'une patrouille sur le terrain ;
- La page « **Départ en vacances** » permettant à l'utilisateur de pouvoir s'inscrire de manière dématérialisée à « l'opération tranquillité vacances » ;
- La page « **Brigade** » permet de trouver une brigade de gendarmerie à partir d'un nom de commune ou en se géolocalisant.

DE VOUS ALERTER

- La page « **accueil** », contient des messages de prévention liés à l'actualité ou à des périodes particulières de l'année (approches de vacances, fêtes de fin d'année) ;
- **Les notifications** (push) envoyées en temps réel préviennent d'un phénomène potentiel et précis (activité visée, zone géographique...).

A noter que la page « **personnalisation** » permettra de paramétrer l'application en fonction du département d'appartenance et ainsi de **recevoir les notifications** (push) qui correspondent en cochant la case appropriée.

DE VOUS FACILITER L'ALERTE OU LE RÉFLEXE 17

Sur la même page que les « **Conseils aux victimes** », la touche « **Composer le 17** » permet de contacter directement les forces de l'ordre et de provoquer l'engagement d'une patrouille sur le terrain.



Service Eglise Saint Cyprien Civens

Messe le 2^{ème} Samedi des mois pairs à 18h30

OUVERTURE ÉGLISE :

- **Gisèle DUPAYRAT**, 270 route de Pouilly 42110 Civens 04 77 26 32 94
- **Roger VARIGNY**, 7 allée des Grands prés 42110 Civens 04 77 27 12 72
- **Jean VINDRY**, 60 rue de la Paix 42110 Civens 04 77 26 17 28

VISITEURS À DOMICILE, FUNÉRAILLES :

- **Marie-Hélène PONCET**, 50 allée du Chanasson 42110 Civens 04 77 26 04 28
- **Claudette VARIGNY**, 7 allée des Grands prés 42110 Civens 04 77 27 12 72

EQUIPES LITURGIQUES

- **Andrée et Roger DEBROSSE** • **Colette ROBERT**, **Claudette VARIGNY** • **Alain PILON**,
Marie-Hélène PONCET et **Marie-Hélène MURE**

COMPTABILITÉ – INTENTIONS DE MESSE

- **Colette ROBERT** 04 77 26 32 90

ANIMATION ÉQUIPE PASTORALE

- Administrateur* : **Père Innocent KHONDE** 06 41 28 06 89
- Diacon* : **Jean-Marc COOLEN** 04 77 26 52 29
- Patrick PRORIOL** 04 77 28 54 50

- SECRÉTAIRE PASTORALE** • **Odile LOIRE** 06 18 85 64 17

- ACCUEIL MARIAGE** • **Flavien MERLIN-KHONDE** 06 41 08 63 33

- AUMÔNERIES COLLÈGE ET LYCÉE - PÔLE JEUNES** • **Florence OHANNESSIAN** ... 06 08 17 01 49

- AUMÔNERIE CHAMPAGNAT** • **Catherine MANCUSO** 04 77 26 30 33

AUMÔNERIE DE L'HÔPITAL – SANTÉ/HANDICAP

- **Patricia HINDERCHIED** 04 77 28 32 08 • 06 83 30 44 60

- BAPTÊME** • **Catherine GAUTHIER** 04 77 27 07 89

- CONFIRMATION** • **Isabelle PION** 06 73 62 35 71

- COMMUNICATION ET DIACONIE** • **Monique PEYRARD** 04 77 27 11 17

- EVEIL À LA FOI - PRÉ INITIATION CHRÉTIENNE** • **Emmanuelle JACOUD** 06 01 93 90 03
initiationendonzy@orange.fr

- INITIATION CHRÉTIENNE CATÉCHÈSE** • **Anne RICHARD** 06 48 71 97 09
initiationendonzy@orange.fr

- CATÉCHUMÉNAT POUR LES ADULTES** • **Chantal GAGNIERE**
philippegagniere0922@orange.fr

- ONCTION DES MALADES** • **Flavien MERLIN-KHONDE** Maison paroissiale de Feurs.

- SECOURS CATHOLIQUE** • **Danièle VIDAL** 06 08 98 52 81

SITE DU DIOCÈSE www.diocèse-saintetienne.fr/paroisses.ht



Permanences maison paroissiale

5 rue de la Boaterie à Feurs
04 77 26 08 58

du lundi au samedi de 9h à 12h
mercredi et vendredi de 14h30 à 17h

st-paul-forez-donzy@wanadoo.fr
<http://www.paroissestpaulforez.jmdo.com>
<http://www.facebook.com/paroissesaint-paulenforezdonzy/>



2017

Civens Rétro



**RÉCONNAISSEZ-VOUS
CERTAINES PERSONNES ?**

Le restaurant « L'Epicurien »

Julien Fournier a racheté «La Plancha» et a ouvert cet établissement le 1^{er} février, le chef possède une expérience de 17 ans dans le métier.

Julien et son équipe



Lorsque Christophe Guillaume m'a contacté, je n'ai pas hésité longtemps nous dit Julien. J'ai été très bien accueilli par les civensois.

Quelle cuisine présentez-vous ?

Je donne la priorité aux produits de saison.

Je cuisine de la viande française uniquement. J'aime travailler le poisson frais (cabillaud, merlu, bar, rouget frais). J'aime également travailler les légumes frais.

Vous disposez de combien de tables ?

Nous avons deux salles, respectivement de 30 et 15 couverts, une terrasse extérieure de 30 couverts également.

Vous êtes ouverts tous les jours ?

Non, le lundi et le mardi sont nos jours de fermeture. Nous sommes ouverts les midis du mercredi au dimanche (sauf le sa-

medi) et en soirée les vendredis, samedis et dimanche.

Vous proposez des menus à combien ?

Du lundi au vendredi le menu du jour est à 13,50 euros avec entrée, plat, fromage ou dessert, quart de vin ou demi. Les menus sont à 19,50, 25 ou 30 euros. Tout est frais et fait maison Nous précise Julien.

J'étudie aussi des menus spécifiques pour des repas d'entreprises, des réceptions familiales, des repas d'associations.

Cette première année a-t-elle répondu à vos souhaits ?

Oui, depuis l'ouverture, nous avons connu une bonne progression. Nos prévisions ont été nettement dépassées. Le bouche à oreilles est notre meilleure publicité.

Avez-vous des projets ?

Oui, j'ai ouvert le 3 novembre un établissement secondaire à Feurs, place Geoffroy Guichard. L'Epicurien Lounge proposera des menus à midi, ainsi que des plats préparés à emporter.

Vous allez rester fidèle à notre bourg ?

Oui, tout à fait, L'Epicurien de Civensois c'est mon bébé, j'y tiens énormément.

Merci Julien, bonne continuation.

Calendrier des manifestations 2018

Certaines dates sont susceptibles d'être modifiées en cours d'année.

Janvier

Dimanche 7 > Concours de belote • Forez Donzy football club

Vendredi 12 > Voeux du maire

Dimanche 21 > Loto • Parents d'élèves

Samedi 27 > Soirée familiale • Les Baladins

Février

Samedi 3 / Dimanche 4 > Week end neige • MJC

Mardi 6 > Carnaval • Parents d'élèves

Mars

Dimanche 4 > Marche • Les Baladins

Samedi 24 > Soirée théâtre • Parents d'élèves+MJC

Dimanche 25 > Thé Dansant • Parents d'élèves

Avril

Samedi 7 > Repas du CCAS

Dimanche 29 > Concours de belote • Comité Des Fêtes

Juin

Vendredi 1 > Concours pétanque • Parents d'élèves

Samedi 2 > Portes ouvertes MJC

Arrivée Tour du Roannais • Cyclisme

Vendredi 29 > Fête de l'école • Parents d'élèves (à confirmer)

Juillet

Samedi 14 > Fête patronale • Comité des fêtes et municipalité

Dimanche 15 > Fête patronale

Septembre

Dimanche 9 > Brocante • Entente ping pong Civensois Feurs

Mercredi 12 > Don du sang • EFS

Octobre

Mercredi 17 > Concours de belote • Club du troisième âge

Décembre

Samedi 15 > Colis de Noël • CCAS

Jedi 20 > Arbre et repas de Noël • Parents d'élèves et municipalité



État Civil 2017

Naissances

- CLAVEL PAILLARD Marianne** • 280 Chemin Charlemagne - Roanne • **le 18 décembre 2016**
BRUYAT Gabin • 75 Impasse des Poteaux - Roanne • **le 22 décembre 2016**
DURIEUX Laurine • 825 Chemin de Goutte-Fougère - Roanne • **le 5 janvier**
BRULAS Anouck • 45 rue du Fournil - Montbrison • **le 17 janvier**
TERRAILLON Théo • 7 Allée du Parc de la Chênaie - Montbrison • **le 24 janvier**
BAULAYGUE Lina • 1 Allée de la Pannetière - Montbrison • **le 28 janvier**
PERRIN Maxime • 282 rue de l'Île - Montbrison • **le 25 février**
JACQUEMOT Titouan • 230 rue de Randan - St Priest-en-Jarez • **le 8 mars**
SAN Elmir • 2925 Route de Roanne - Montbrison • **le 4 juillet**
LARUE Naïa • 145 rue de Randan - Roanne • **le 1er juillet**
LEGER Evan • 320 Route de Cottance - Montbrison • **le 17 juillet**
GRANGY Martin • 7 Allée des Bleuets - Montbrison • **le 19 juillet**
BRASSARD Axelle • 210 Route de Salvizinet - Montbrison • **le 21 juillet**
BEROUD Malone • 135 rue du Champ de Course - Roanne • **le 1er octobre**
THEVENON Arthur • 5 Allée des Pins - Montbrison • **le 22 octobre**
THEVENON Nathan • 5 Allée des Pins - Montbrison • **le 22 octobre**
BLANCHON Lyna • 24 rue de Randan - St Priest-en-Jarez • **le 30 octobre**

Mariages

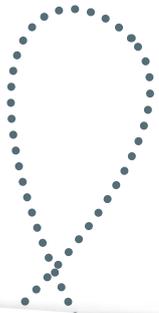
- GRAIL Mélanie et JACQUEMOT Cindy** • 18 février
MOULIN Erwan et PROBEL Aurélie • 6 mai
THELISSON Pierre et BUSSAC Flavie • 3 juin
VIAL Romain et PUPUNAT Anne-Céline • 27 juin
BRUNON Roland et POMMIER Anne-Marie • 1er juillet
MACHOT Cyril et GUILLAUME Fanny • 8 juillet
MORAIS Manuel et TISSEUR Sylvie • 22 juillet
LABROSSE Jonathan et REYNAUD Amandine • 9 septembre
BRASSARD Pierre et BRUN Anaïs-Antoinette • 19 septembre

Décès

- DUPUIS Mauricette** • 300 rue de la Grue • 12 janvier
BOUCHARD Marc • 380 rue de Randan • 12 octobre

Transcriptions de décès

- DUCREUX Marie veuve DUCREUX** • 60 rue de la Paix • 2 janvier
BARBERET Félicie veuve BOUTET • 660 rue de la Grue • 4 février
BERTHOLET René • 96 rue du Buchon • 27 février
JACQUEMOT Titouan • 230 rue de Randan • 12 mars
JEAMPIERRE Marie Jeanne veuve POIGNANT • 1070 rue des Grandes Terres • 3 décembre



Vol au dessus de Civens



APE - Tournée brioches



Tennis - Brocante



**Comité des Fêtes
Montage des chapiteaux**



MJC - Séance d'Afrovibe



**FNACA
Cérémonie du 8 Mai**



CMJ - La chasse aux œufs



Les Baladins - Promenade du Mercredi



Club 3° âge - Concours de belote

